

Liste des délibérations de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2026

CONVOCATION du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance à la salle de la mairie, sous la présidence de Jean-Paul CUVEX-COMBAZ, doyen des élus du conseil municipal, puis du Maire élu, Estéban LAGIER.

Date de la convocation :	16 mars 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	15/ Quorum : 8
Nombre de conseillers municipaux présents :	12
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de votes :	15

PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL

Présents :

Mesdames : CHAMIOT-MAITRAL Estelle, COLLONG Sophie, PALLUEL Anne, PICHOL-THIEVEND Carole

Messieurs : ANCEY Jean-Marie, BINET Pascal, BRAISAZ Guy, CUVEX-COMBAZ Jean-Paul, LAGIER Estéban, LAGIER Wilson, MAZZOCCHI Yannick, SUEL Eric

Absents excusés :

Mesdames : FRISON Manon pouvoir à CHAMIOT-MAITRAL Estelle, MARTIN Yvonne pouvoir à LAGIER Estéban,

Messieurs : BOCHET Victor pouvoir à LAGIER Wilson

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Mme PICHOL-THIEVEND Carole a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

N° point de l'ordre du jour	N° de délibération	Objet de la délibération	Décision
1	1	Election du Maire	Elu à la majorité absolue par 12 suffrages exprimés
2	2	Définition du nombre d'adjoints	Approuvée par 12 voix pour et 3 abstentions (ABSTENTIONS (BINET Pascal, BRAISAZ Guy, CUVEX-COMBAZ Jean-Paul))
3	3	Election des adjoints (scrutin liste, paritaire)	Elus à la majorité absolue par 12 suffrages exprimés

Le 23 mars 2026,

Le Maire,
Estéban LAGIER

